

Destinataires In Fine

Objet : Réunion du GT/CIPR
Votre Réf.
Notre Réf. IRSN/DSDRE/MPP/05-216

Direction de la stratégie, du
développement et des
relations extérieures

Mission parties prenantes

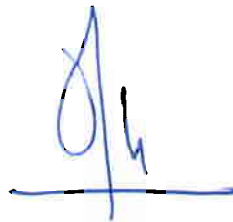
J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion d'information sur les activités de la CIPR et des instances internationales dans le domaine de la radioprotection (GT-CIPR), qui aura lieu le mercredi 2 novembre 2005 à 9h30 au bâtiment UIS au 31, rue de la Division Leclerc à Fontenay-aux-Roses (salle 1, RDC).

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

- 1) retour d'information de la réunion de la CIPR en septembre à Genève (projet de nouvelles recommandations : évolution, calendrier) - A. Sugier (IRSN) ;
- 2) présentation de l'avis sur le rapport CERI « Etude des effets sanitaires de l'exposition aux faibles doses de radiations ionisantes à des fins de radioprotection » - P. Gourmelon, F. Paquet (IRSN) ;
- 3) présentation des documents : « Protection de l'environnement - orientations de l'IRSN » et « Radioprotection de l'environnement - synthèse et perspective » - D. Champion, J-C. Gariel (IRSN) ;
- 4) point sur le CODEX-ALIMENTARIUS - M. Bourguignon (DGSNR).

Le documents sont - ou seront prochainement - disponibles sur le site internet de l'IRSN (www.irsn.org).
Chaque présentation sera suivie d'une discussion. La réunion devrait prendre fin vers 16h30. Un buffet sera servi à 12h30.

Je vous remercie de bien vouloir retourner le formulaire d'inscription ci-joint avant le 21 octobre à A. Paszynski.



Annie SUGIER

Directrice de Programme Stratégique

Courrier
BP 17
92262 Fontenay-aux-Roses
Cedex France

tél. (33) 01.58.35.83.36
fax (33) 01.58.35.79.62
annie.sugier@irsn.fr

Siège social
77, av. du Général-de-Gaulle
92140 Clamart
Standard (33) 01 58 35 88 88
RCS Nanterre B 440 546 018

P.J. : 1 (formulaire d'inscription)

Destinataires:

SGCI	J-C. Perraudin
CTI	A. Bizet
SGDN	M. Boubé
DGSNR	M. Bourguignon
	J. Aguilar
	J. Gauvain
	I. Mehl-Auget
	J-P. Mercier
DSND	R. Isnard
	P. Durande-Aymé
	C. Payen
	E. Lugagne
SSA	M. Romet
	H. de Carbonnières
DRT	M. Boisnel
	P. Guyot
	T. Lahaye
DPPR	T. Joindot
	D. Bergot
DDSC	P. Audebert
	C. Géneau
DGS	D. Houssin
DGEMP	F. Fouquet
	J. Lambotte
DGDDI	J. Guerbert
AFSSAPS	J. Lorenzi
	C. Besnier
	V. Franchi
ANDRA	M-C. Dupuis
	L. Delage
CEA/DRI	B. Quaglia
CEA/HC	J. Piechowski
CEA	D. Robeau
CEA	D. Calmet
COGEMA	V. Decobert
	P. Sirot
	C. Jorant
EDF	D. Mignère
	Y. Garcier
CEPN	C. Lefaure
	C. Schieber
	T. Schneider
IRSN	J-C. Barescut
	T. Bolognese
	R. Dallendre
	M. Jorda
	J-C. Nénot
	V. Renaud-Salis
	F. Rollinger
OPECST	C. Birraux
	P. Gaillochet
ANCLI	J-C. Delalonde
CSHPF (SR)	A. Aurengo
CSSIN	M. Van der Rest
ACRO	P. Barbey
CSPI	J-C. Zerbib
GSIN	M. Sené

SFRP	J. Lombard H. Métivier
Experts Article 31	J-L. Godet L. Lebaron-Jacob A. Rannou
Experts Articles 35-36 Experts Article 37 UNSCEAR	M. Chartier J-F. Lacronique A. Flüry-Hérard J-C. Gariel J. Lallemand D. Legay
CRPPH	A. Jouve G. Monchaux A. Oudiz
NUSSC	P. Saint-Raymond J-L. Lachaume D. Wattrelos
WASSC	R. Cailleton F. Besnus C. Courtois
TRANSC	J. Aguilar G. Sert
Mb français de la CIPR	M. Tirmarche F. Paquet J-M. Cosset J. Lochard J-F. Lecomte F. Bréchignac
ISO CEI	M-L. Perrin

Copies IRSN

DIR	D. Quéniart
DIR	M. Brière
DSDRE	Y. Souchet
DSDRE	J-B. Chérié
DSDRE	S. Supervil
DESTQ	J. Léwi
DESTQ	F. Bretheau
DESTQ	J-L. Pasquier
DRPH	P. Gourmelon
DRPH	J. Aigueperse
DRPH	J. Brenot
DEI	D. Champion
DEI	B. Dufer
DEND	J. Joly
DEND	J. Jalouneix
DSR	M. Jorel
DSR	J-L. Roy
DSU	T. Charles
DSU	C. Duretz